

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/444

29 octobre 2003

(03-5745)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

PROTECTION INTÉGRÉE DE L'ASPERGE

Communication du Pérou

1. Le Service national des affaires zoosanitaires et phytosanitaires (SENASA) a commencé à mettre en œuvre, en coordination avec l'Institut péruvien de l'asperge, le projet intitulé "Protection intégrée de l'asperge, principalement axée sur la lutte contre *Copitarsia incommoda* dans les principales vallées agraires exportatrices du Pérou", dont l'objectif est d'améliorer la compétitivité de l'asperge fraîche destinée aux marchés internationaux.
2. Ce projet a une importance particulière si l'on tient compte du fait que le Pérou consacre plus de 20 000 hectares à la culture de l'asperge et qu'il est le premier pays exportateur d'asperges fraîches de grande qualité dans plus de 40 pays (25 pour cent des importations de fruits et légumes frais). Cependant, le Pérou fait actuellement face à des surcoûts estimés à 2 millions de dollars EU environ par an engendrés par les formalités de quarantaine qui frappent les exportations d'asperges fraîches à cause de l'organisme nuisible *Copitarsia incommoda*, considéré comme exotique par les États-Unis d'Amérique.
3. Dans ce sens, pour atteindre l'objectif fixé, le projet prévoit, entre autres, ce qui suit:
 - i) constitution et formation d'équipes de spécialistes de la protection intégrée afin de résoudre le problème posé par *Copitarsia incommoda* dans toutes les zones de production d'asperges;
 - ii) démarches en vue de la levée de la restriction quarantenaire imposée par l'autorité sanitaire (APHIS) des États-Unis d'Amérique;
 - iii) création d'un système articulé de parcelles et d'usines d'emballage en vue d'administrer les renseignements phytosanitaires de manière à permettre la prise de décisions opportunes et à améliorer la traçabilité des processus de production et d'exportation;
 - iv) Le renforcement de l'association secteur public–secteur privé pour une maîtrise efficace des problèmes phytosanitaires.
4. Le coût du projet sera de 1,4 million de dollars EU environ et son financement sera réparti entre le SENASA, les producteurs d'asperges et le Programme PL-480 des États-Unis d'Amérique.